

Challenge Routes du Nord / Le Touquet 2018

Règlement

Les Comités d'organisation respectifs, Rallye des Routes du Nord Organisation et Touquet Auto Club, ont souhaité unir leurs efforts pour faire bénéficier d'une remise sur les droits d'engagement, tous les équipages qui s'inscriront et qui prendront le départ des 2 épreuves de début de saison de la LSAHF et de l'ASACNF:

- Le « **32e Rallye des Routes du Nord** » se déroulant les **23, 24 & 25 février 2018**.
- Le « **58e Rallye Le Touquet Pas-de-Calais** » se déroulant les **15, 16 & 17 mars 2018**.

Ainsi, tout équipage qui participera à ces 2 Rallyes, pourra bénéficier d'une remise de 10% sur les droits d'engagement des 2 épreuves.

Cette remise sera attribuée à l'issue du Rallye Le Touquet Pas-de-Calais et concerne tous les concurrents inscrits dans les catégories : Moderne / VHC / VHRS des 2 Rallyes.



Routes du Nord / Le Touquet 2018 Challenge

Regulation

Organisationals comitees Rallye des Routes du Nord Organisation and Touquet Auto Club have decided to unite their efforts to offer a discount on participation fees to all teams subscribing and starting both races at the begining of the LSAHF and ASACNF season :

- The « **32nd Routes du Nord Rally** » taking place on **February 23rd, 24th & 25th, 2018**.
- The « **58th Touquet Pas-de-Calais Rally** » taking place on **March 15th, 16th & 17th, 2018**.

Therefore, a 10 % discount on participation fees will be granted to any team which will participate to both races.

This discount will be effective at the end of the Touquet Pas-de-Calais Rally. All modern/ Historic rally/ Historic regulation categories are accepted.

